

A PROPOS DU FACTEUR HUMAIN. QUELQUES OBSERVATIONS A PARTIR DE LA PERSPECTIVE PSYCHOSOMATIQUE MODERNE.

*Mohand Ou Ahmed AIT SIDHOUM**

RESUME

L'approche du facteur humain en psychologie du travail est restée très à l'écart de la perspective psychodynamique en psychologie. Pour cette même raison, la perspective psychosomatique moderne a été peu interpellée par les problématiques qui préoccupent les psychologues du travail.

L'auteur tente de montrer comment un cadre théorique précis en psychosomatique, celui de l'école dite de Paris, peut aider dans la compréhension de certaines problématiques qui se sont avérées, jusque là, résistantes aux efforts perspicaces des psychologues du travail.

L'auteur centre la discussion sur trois axes. Il s'agit du facteur humain au sein de l'entreprise, de l'économie psychosomatique et de la notion de risque.

MOTS CLES : Entreprise, Psychosomatique, Facteur humain, Risque.

* Université d'Alger

L'approche du facteur humain en psychologie du travail est restée très à l'écart de la perspective psychodynamique en psychologie. Pour cette même raison, la perspective psychosomatique moderne, très largement inspirée par le courant psychodynamique en psychologie, a été très peu interpellée pour investir les problématiques de recherche qui préoccupent les psychologues du travail.

Nous tenterons, dans cet article, de poser certaines interrogations et de développer quelques observations de nature à illustrer l'intérêt qu'il y a à interroger la perspective psychosomatique moderne pour rendre compte des problématiques qui sont restées résistantes aux efforts perspicaces des psychologues du travail. Nous focaliserons notre attention sur trois notions principales, à savoir le facteur humain dans l'entreprise, l'économie psychosomatique, la notion de risque.

I / REMARQUES

1 / Faire référence au rôle de l'homme dans une entreprise en utilisant la notion de facteur humain est en soi un parti pris théorique et méthodologique qui mérite d'être interrogé... On a trop souvent pris l'habitude, fâcheuse, d'utiliser notions et concepts sans analyser leurs implications, comme l'exige toute démarche de connaissance scientifique.

En effet, l'usage de cette notion pose que le rôle de l'homme dans une entreprise est un facteur parmi d'autres qu'il convient de considérer dans la conception, l'organisation et la gestion de l'entreprise. De ce fait, on peut discuter de l'importance plus ou moins grande à lui donner par rapport à d'autres facteurs. Il est clair qu'il s'agit là d'une conception de l'entreprise, conception archaïque qui ne peut assumer pleinement cette idée simple qui peut résumer l'essentiel de la connaissance actuelle en psychologie des organisations : *l'entreprise, c'est l'homme !*

2 / Lorsqu'on considère la plus grande partie des travaux, y compris des plus prestigieux, consacrés à l'étude de l'homme au travail, on ne peut s'empêcher de relever que, sur le plan des présupposés théoriques - qui les fondent, le schéma de type stimulus - réponse prime et constitue une référence constante. Certes, on le retrouve développé, affiné de diverses manières, mais l'essentiel demeure, y compris dans les études environnementalistes. C'est ainsi que SELYE soutient que « Le secret de la santé et du bonheur réside dans l'adaptation aux conditions sans cesse mouvantes du globe ; l'échec dans ce grand procès amène pour peine, la maladie et le malheur. » (cité par Bertalanffy, 1973, p.197). C'est à l'image de « l'homme-robot » que cette position renvoie. Cette position se trouve, aujourd'hui, de plus en plus remise en cause.

Elle est remise en cause par ce qui est convenu aujourd'hui d'appeler, avec L. VON BERTALANFFY, la théorie générale des systèmes. Si les données posées par cette théorie venaient à être affirmées - et elles le sont effectivement de plus en plus -, non seulement la conception de l'homme-robot volerait en éclats, mais même « les catégories fondamentales sur lesquelles repose la pensée scientifique seraient changées et les habitudes pratiques seraient profondément influencées. » (BERTALANFFY, 1993, p. 192).

3 / Il est très difficile de rencontrer aujourd'hui, dans le domaine des sciences humaines, des travaux - d'un certain sérieux - qui ne font pas, directement ou indirectement, référence à l'idée que l'homme constitue un organisme biopsychologique. Or, un organisme, quel qu'il soit, des plus simples aux plus complexes, réalise, par définition, une structure vivante. Cette dernière, selon J.PIAGET « est un système de transformation qui comporte des lois en tant que système (par opposition aux propriétés des éléments) et qui se conserve et s'enrichit par le jeu même de ces transformations [...] une structure comprend ainsi les trois caractères de totalité, de transformation et d'autorégulation » (PIAGET, 1970, p. 6-7). Cette définition implique, clairement que, pour comprendre les dérèglements qui

s'opèrent dans une structure, on ne peut faire l'économie de la connaissance de deux types de lois. D'une part, il y a les lois générales qui régissent le fonctionnement de tout système, au sens de la théorie générale des systèmes. D'autre part, il y a celles qui spécifient les transformations singulières qui définissent l'identité propre du système vivant auquel on s'intéresse. Or, on est frappé par le caractère atomisant des données évoquées à chaque fois qu'il s'agit de considérer le rôle du « facteur humain » dans le fonctionnement de l'entreprise.

Cet état de fait constitue, sans doute, une des implications de la référence à l'image de l'homme-robot évoquée dans la remarque précédente. Non qu'il ne faille se pencher sur un secteur délimité d'une structure de manière ponctuelle et pour des raisons méthodologiques évidentes, mais que ce niveau d'analyse implique nécessairement un autre : réintroduire l'élément que l'on a isolé dans la logique fonctionnelle du système en tant que tel, pour en saisir la valeur spécifique qu'il prend en tant que partie de la structure. Certes, c'est une tâche bien plus compliquée que le premier niveau d'analyse. Mais peut-on l'éviter si l'on souhaite donner à la référence, à la notion d'organisme, un statut qui en respecte le sens et en assume les implications logiques de sa définition ? On peut ne pas être d'accord et soutenir que l'homme, organisme vivant par définition, ne réalise pas un système de transformation, au sens biologique du terme... Il est alors nécessaire de justifier cette position... C'est, à l'état de la connaissance scientifique actuelle, vouloir défendre l'indéfendable. Pourtant, dans les pratiques journalières des entreprises cette négation de la complexité imposée par la notion de système est dominante...

4 / A observer de près l'histoire des idées qui ont tenté de rendre compte des dysfonctionnements observés chez l'homme au travail, force est de constater qu'elles ont longtemps évolué dans un environnement théorique qui n'envisage pas la vie psychique avec ses soubassements inconscients. Les courants comportementalistes et cognitivistes ont longtemps constitué l'essentiel des références théoriques qui organisent ce champ de

la connaissance. On ne peut continuer indéfiniment à éviter de prendre la mesure des implications de cette position sur la connaissance qui en résulte. Elle ne peut s'empêcher d'évacuer les phénomènes et les questions qui échappent à son champ de pertinence, notamment ici tous les phénomènes inconscients qui, par définition, échappent aux techniques de l'autoportrait largement dominantes dans les recherches cognitivistes et comportementalistes. Toutes les théories fonctionnent de la sorte; « on ne peut observer que ce dont on a le concept » (THOM, 1991, P. 94). Il fallait s'attendre à ce que la référence à d'autres constructions théoriques, pour interroger la situation de l'homme au travail, débouche sur la formulation de nouvelles questions, et donne naissance à une nouvelle psychopathologie du travail. Il ne faut pas s'en étonner; « les progrès scientifiques sont subordonnés à la possibilité d'un instrument mental qui permette d'exprimer les correspondances, les régularités des choses. » (Ibid, P. 96).

C'est sans doute cette lecture qu'il convient de donner aux ouvertures observées dans l'analyse de la situation de l'homme au travail, notamment lorsqu'on utilise explicitement l'expression : Psychodynamique du travail. Raix et Mignée sont très explicites à ce sujet. La psychodynamique du travail « s'appuie en effet sur le modèle de l'homme venant de la psychanalyse pour l'investigation du fonctionnement psychique dans les situations de travail ordinaires » (Raix, Mignée, 1995, P. 3). Dans cette perspective, la psychodynamique du travail est définie par Dejourns et Abdoucheli, comme étant « l'analyse dynamique des processus psychiques mobilisés par la confrontation du sujet à la réalité du travail » (Dejourns, Abdoucheli, 1990, p.127). Son objet prioritaire, prioritaire dans cette même perspective, est constitué par « la souffrance issue de la rencontre entre le sujet porteur d'une histoire singulière et la situation de travail dont les caractéristiques son fixées par l'organisation du travail. » (Raix, Mignée, 1995, p.3).

II / EN QUOI ET COMMENT LA PENSEE PSYCHOSOMATIQUE PEUT CONSTITUER UNE REFERENCE POUR LA PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ?

La référence à la psychanalyse pour instruire l'approche de la relation de l'homme au travail ne pouvait pas résister aux ouvertures opérées par cette dernière pour considérer l'homme en tant qu'unité, pour rompre avec le dualisme psyché/soma. Tel a été, effectivement le cas. Ainsi, Raix et Mignée n'hésitent pas à soutenir que « La psychodynamique du travail confronte l'organisation du travail et le fonctionnement psychosomatique du sujet qui y est engagé. »(Ibid, P. 7). Ceci nécessite, cependant, d'être explicité pour tenter une réponse à notre interrogation.

Deux pouvoirs s'affrontent en nous et définissent notre position d'être humain. Il s'agit de « celui de nos excitations d'une part,[et de] celui de nos moyens d'écouler, de résorber, d'éponger ces excitations d'autre part. »(MARTY, 1991, P.12).

Le premier de ces deux pouvoirs qui s'affrontent en nous est constitué donc par les excitations. Celles-ci « sont plus ou moins intenses. Très intenses, renouvelées et excessives, s'accumulant en des états de tensions, elles s'avèrent insupportables pour les systèmes fonctionnels qu'elles atteignent, quels qu'ils soient, et désorganisent ces systèmes, les empêchant de fonctionner. Ceci correspond à la notion de traumatisme. Je souligne à ce propos que les traumatismes se mesurent selon la quantité et la qualité des désorganisations qu'ils entraînent et non pas selon la nature [et la force devrait - on ajouter] de l'événement qui les a provoqués. »(Ibid, P. 6).

Le second pouvoir quant à lui est constitué par les capacités dont dispose l'individu pour faire face à ces excitations dont il est l'objet. Pour P.Marty « deux voies, et deux voies seulement, s'offrent à l'écoulement des excitations: celle de l'activité mentale et celle de l'activité sensorio-motrice. Sur cette dernière s'établissent au moins en partie les comportements.

Lorsque, pour différentes raisons, ces deux voies se trouvent indisponibles, ce sont les appareils somatiques qui répondent aux excitations. »(Ibid.).

Le traumatisme découle donc « du rapport entre l'excitation et la défense psychosomatique de l'individu en cause »(Marty,1990,79). Il n'y a traumatisme que lorsque les défenses psychosomatiques se trouvent insuffisantes pour écouler les quantités d'excitation auxquelles elles ont à faire face, comme le précise l'auteur dans un autre passage du même texte: « Le dépassement des possibilités d'adaptation correspond, en psychosomatique, à la notion de traumatisme ». (Ibid. p. 49). On peut le constater, cette dernière phrase résonne directement avec la définition du stress dans la tradition de Seyle et de ses continuateurs et peut faire penser à une certaine homologie entre les deux conceptualisations. Ainsi Crespy, tentant une redéfinition du stress souligne:« Sont considérés comme facteurs de stress, ceux et ceux-là seuls qui sont susceptibles d'engendrer des désordres fonctionnels ou, à terme, des lésions organiques, du fait de l'impossibilité dans laquelle se trouve l'organisme de mettre à profit l'état de mobilisation dans lequel le place le stress. » (Cité par Raix, Mignée, 1995, p.2) . De prime abord, la seule différence réside dans les termes utilisés, stress et traumatisme et on relèverait une quasi identité de sens entre eux.

La conception du traumatisme, dans la perspective de P.Marty, comprend et intègre celle du stress. Mais la proximité de la pensée de Marty avec celle de Seyle et ses continuateurs n'est qu'apparente ; elle est trompeuse. Il est nécessaire de revenir sur plusieurs axes pour saisir l'originalité de la perspective psychosomatique de P.Marty.

A propos de l'excitation

Le premier de ces deux pouvoirs qui s'affrontent en nous est donc constitué par l'excitation. Dans la perspective de P.Marty, comme dans celle de Freud, les quantités d'excitations

qui nous assaillent ont une double origine, interne et externe à la fois. Elles ne sont pas réductibles aux agents stressants au sens de Seyle. Une partie de l'excitation est d'origine endogène. Il en découle qu'une partie des moyens de contention - c'est à dire des moyens dont dispose l'individu pour écouler l'excitation dont il est l'objet - sera utilisée pour écouler les quantités d'excitations d'origine interne. Plus encore, il n'est pas exclu que ces quantités d'excitations, d'origine endogène, puissent, elles-mêmes, absorber toutes les possibilités d'écoulement de ces capacités ou les dépasser pour provoquer des débordements. On ne peut donc, quelle que soit la capacité théorique d'écoulement de l'excitation dont dispose un individu donné, se limiter à l'évaluation des flots d'excitation dont il est assailli de l'extérieur pour prévoir et éventuellement lui éviter les débordements et les risques qu'il encourt en cas de débordement. Les flots d'excitations d'origine endogène dont les individus peuvent être l'objet sont variables d'un individu à un autre, comme ils sont variables pour un individu donné à différents moments de sa vie. Il est clair, dans ces conditions, qu'une théorie qui se limiterait à l'évaluation des quantités d'excitations d'origine exclusivement externe ne peut avoir qu'un faible pouvoir prédictif des moments de débordements que peut connaître un même individu à des moments différents de sa vie, ou que peuvent connaître des individus différents placés dans des conditions externes supposées identiques.

A propos des moyens d'écoulement des excitations

C'est, sans aucun doute, là que se situe l'originalité de la pensée de P.Marty, apport, y compris par rapport à la perspective psychanalytique. C'est aussi, ici, que se situe l'essentiel des propositions qui peuvent poser la psychosomatique comme cadre pertinent pour penser la situation de l'homme au travail.

P.Marty pose l'existence de deux moyens et de deux moyens seulement pouvant permettre à l'homme l'écoulement des quantités d'excitations auxquelles il doit faire régulièrement face pour assurer des conditions de travail relativement correctes

à ses appareils somatiques. Il s'agit de l'activité mentale et des comportements. Cependant, il ne donne pas, la même valeur à ces deux voies quant à leur capacité d'écouler les excitations.

En fait, l'activité mentale constitue la voie royale pour l'élaboration de l'excitation ; le comportement ne pouvant absorber que des quantités relativement faibles d'excitation. Il en résulte, donc, une importance toute particulière accordée à l'activité psychique pour écouler, épousser, réguler et gérer les quantités d'excitations, d'origines interne et externe auxquelles doit faire face l'individu. C'est ce qui amène P.Marty à donner à l'appareil psychique un rôle de premier ordre dans la régulation de l'économie psychosomatique.

Pour saisir toute l'importance qu'il donne à l'appareil psychique dans cette régulation, il y a lieu de citer le principe de toute somatisation dans sa perspective : « Le déclenchement d'une somatisation succède, dans un temps plus ou moins long de latence, à une désorganisation plus ou moins profonde du fonctionnement mental. » (Marty, 1990, P.53). La raison de cet état de fait est la suivante : « Dans la règle, les traumatismes atteignent en premier lieu l'appareil mental qui cherche donc à négocier en lui-même la variation des excitations qu'ils provoquent. De cette manière, l'appareil mental bloque, tamponne et tempère ou non, les mouvements de désorganisation avant leur arrivée au domaine somatique. « Un appareil mental longuement et régulièrement mûri...a toute chance de voir s'épuiser et se perdre l'effet désorganisant premier des traumatismes avant que celui-ci puisse atteindre la sphère somatique. »(Ibid., P.50). C'est dans ce même sens que P.Marty avancera son hypothèse théorique originale et révolutionnaire selon laquelle il posera qu'un appareil mental pourvu des meilleures capacités d'écoulement des excitations constitue aussi la meilleure défense contre les traumatismes de tout genre, donc aussi la meilleure protection contre le stress.

Est-ce à dire qu'il existerait des appareils mentaux qui n'ont pas la même capacité de négocier les traumatismes et

le stress ? Est-ce à dire qu'il existerait des appareils psychiques qui ne sont ni longuement, ni régulièrement mûris ?

Pour répondre à ce type d'interrogation il faut rappeler ce qu'il convient d'être qualifié de découverte inaugurale de P.Marty, à savoir l'irrégularité du fonctionnement mental humain.

De quoi s'agit-il?

L'observation continue de patients présentant des affections somatiques lui a permis de repérer l'existence de phénomènes psychiques qui précèdent régulièrement l'apparition des pathologies somatiques, phénomènes que la métapsychologie freudienne à laquelle il se référait ne permettait pas de concevoir. De même, ces phénomènes ne s'observent pratiquement pas dans les cas de névroses classiques qui constituent la clientèle habituelle dans la pratique psychanalytique.

Chez les patients présentant un fonctionnement de type névrotique ou psychotique, lorsque l'appareil psychique reçoit un surplus d'excitation, il réagit par le recours à ses mécanismes mentaux habituels, ce qui débouche sur l'apparition d'une symptomatologie mentale ou l'exacerbation de cette symptomatologie lorsqu'elle existait précédemment. L'excitation est donc régulièrement gérée sur la scène mentale et l'appareil psychique a un fonctionnement continu.

Les phénomènes découverts par P.Marty consistent, schématiquement, en une diminution, puis une disparition progressives, durant des périodes plus ou moins importantes, des mécanismes mentaux et des caractéristiques habituelles de la vie psychique. Pour décrire l'état mental dans lequel se retrouve l'être humain à ces moments précis, P.Marty utilisera les concepts de « dépression essentielle » et de « pensée opératoire ».

La dépression essentielle

Contrairement aux dépressions classiques, il y a lieu de noter que l'important réside, ici, dans la dépression « à savoir l'abaissement de niveau du tonus libidinal sans contrepartie économique positive quelconque. » (Marty, 1990, p.29). La symptomatologie se définit, ici, par « le manque : effacement, sur toute l'échelle, de la dynamique mentale (déplacements, condensations, introjections, projections, vie fantasmatique et onirique). » (Ibid), il n'y a pas de place pour l'auto-accusation, la dévalorisation, la culpabilité, le chagrin, la rumination, ni de conscience que quelque chose ne va pas. On « doit aller à la recherche de manifestations négatives, naturellement peu notables. » (Ibid. p.30). Ceci complique la tâche de l'investigateur. C'est sans doute la perte de la valeur fonctionnelle du préconscient qui constitue, avec la baisse du tonus de vie, l'aspect le plus caractéristique de la dépression essentielle, ce qui se traduit par « la suppression des relations originales avec les autres et avec soi-même...la perte de l'intérêt pour le passé et pour le futur...l'absence de communication avec l'inconscient constitue une véritable rupture avec sa propre histoire. Le factuel et l'actuel s'imposent à l'ordre de chaque jour... » (Ibid. pp. 30-31), « On cherche en vain des désirs on ne trouve que des intérêts machinaux » (Ibid. p. 31), « Tout se passe pour lui sans émotion. » (Marty, 1968, p. 595). Un patient à qui nous demandions, lors d'une investigation, de parler de ses relations avec les autres, y compris au sein de sa famille, me répondit tout simplement : « que c'est beaucoup plus de coopération qu'il convenait de parler et non pas de relations ».

Pour ces raisons, le diagnostic de dépression essentielle « s'établit à la fois sur l'existence d'une symptomatologie négative faite de disparitions et d'absences fonctionnelles et sur le manque d'une symptomatologie positive. » (Marty, 1980, p.62).

Cette dépression s'établit : « lorsque des événements traumatiques désorganisent un certain nombre de fonctions

psychiques dont ils débordent les capacités d'élaboration.» (Marty, 1990, p.30). Sur le plan diagnostique, il faut relever qu'elle est souvent précédée par des angoisses diffuses, : «Automatiques au sens classique, envahissantes, on pourrait généralement les qualifier d'essentiels en ce qu'elles traduisent la détresse de l'individu, détresse provoquée par l'afflux de mouvements instinctuels non maîtrisés parce que non élaborables et semble-t-il non exprimables d'une autre manière. Le moi submergé montre ainsi sa faiblesse défensive, l'insuffisance de ses recours, son défaut d'organisation. L'angoisse ne représente pas ou ne représente plus le signal d'alarme qui cesse habituellement lorsqu'apparaissent des mécanismes de défense. Elle est l'alarme permanente.» (Ibid.). Progressivement ces angoisses disparaissent, par épuisement et s'installe la pensée opératoire qui constitue, en fait, le second aspect d'un même phénomène.

La pensée opératoire

On peut, lapidairement, dire que la pensée opératoire, c'est ce qui reste de la pensée d'un sujet lorsque celui-ci se trouve coupé de son histoire et de ses projections possibles dans l'avenir du fait de la perte de la valeur fonctionnelle de son préconscient. P.Marty et M.de M'uzan notent d'emblée l'utilité de l'isoler en tant que symptôme, « car elle possède des caractéristiques propres assez stables pour qu'on puisse l'identifier ». (Marty, de M'uzan, 1963, p.347).

L'utilité de son identification répond d'abord à la nécessité de la surveillance dont il faut entourer les sujets chez qui elle se donne à voir. En effet, dépourvus de la protection de leurs mécanismes mentaux habituels pour négocier, gérer et élaborer les flots d'excitation dont ils sont l'objet, ils deviennent d'une vulnérabilité somatique particulière. Tout pour ces sujets devient traumatique, et leurs appareils fonctionnels somatiques subissent le contre coup de ces flots d'excitation qui les désorganisent régulièrement.

Deux caractéristiques essentielles permettent de définir la pensée opératoire : « il s'agit là d'une pensée consciente qui : 1° paraît sans lien organique avec une activité fantasmatique de niveau appréciable ; 2° double et illustre l'action, parfois la précède ou la suit, mais dans un champ temporel limité. » (Ibid., p.346). Ainsi le factuel, le quotidien, l'actuel priment, en lieu et place d'un style personnel, d'une scène mentale et d'une vie psychique qui filtre, organise et sélectionne; la réalité extérieure impose sa norme et il y a perte de tout ce qui singularise et spécifie. Le « patient opératoire survit-il d'avantage qu'il ne vit. » (Marty, 1980, p.95);

L'irrégularité du fonctionnement psychique

L'élaboration mentale constitue donc la voie royale pour gérer, négocier et écouler les charges d'excitation. Cette voie peut être cependant débordée et désorganisée lorsqu'elle reçoit des quantités d'excitations qui dépassent ses capacités de travail, ses capacités de mentalisation. « Lorsque la désorganisation mentale se fait jour et s'installe ne serait-ce que de façon passagère, elle atteint avons-nous dit les bases même de l'appareil psychique au niveau de l'organisation fonctionnelle de la première topique.[...] Il s'agit en résumé d'une sidération de l'appareil mental dans ce qu'il a de chaud et qui lui vient de l'inconscient. C'est une tonalité dépressive qui domine ces moments de faillite des organisations de la première topique et qui évoque déjà certains aspects de la dépression essentielle et de la vie opératoire. » (Ibid., P.19-20). Ces moments de vide par lesquels passe l'activité psychique du fait des désorganisations, lorsqu'ils s'installent, « constituent en quelque sorte des crises opératoires et dépressives. » (Ibid.P.20). Il s'ensuit donc que la capacité d'élaboration mentale de l'appareil psychique, du fait de l'existence de ces moments de rupture de son activité, n'est pas régulière dans le temps. C'est ce qui explique que, pour un individu donné, les mêmes quantités d'excitations - aussi bien internes qu'externes-, les mêmes quantités de stress, n'ont pas

toujours le même effet. Elles peuvent être traumatiques ou non selon les moments.

Reprenons l'interrogation qui nous a amené à faire ces développements théoriques.

Est-ce à dire qu'il existerait des appareils mentaux qui n'ont pas la même capacité de négocier les traumatismes et le stress ? Est-ce à dire qu'il existerait des appareils psychiques qui ne sont ni longuement, ni régulièrement mûris ?

La découverte de l'irrégularité du fonctionnement psychique humain, l'évaluation des capacités d'élaboration mentale et l'observation des réactions individuelles face aux traumatismes de tout genre ont permis à P.Marty d'élaborer une nosographie originale intégrant et élargissant la nosographie psychanalytique. Les modèles de fonctionnement mental que décrit sa classification répondent directement à notre interrogation .

Il semble bien que les capacités d'élaboration mentale ne sont pas la chose au monde la mieux partagée ! Ces capacités sont également variables d'un sujet à un autre en fonction des caractéristiques fondamentales de leurs structures de base; ces structures étant inamovibles à l'âge adulte.

Les modèles structuraux de l'appareil psychique auxquels renvoient la classification de P.Marty s'étagent le long d'un continuum allant des apparentes inorganisations aux structures psychiques longuement et régulièrement mûries. Dans le premier cas, il s'agit de situations dans lesquelles l'utilisation de la notion de structure, pour désigner leur équipement mental, est elle-même discutable. Les capacités de mentalisation y sont régulièrement réduites et les sujets qui en sont porteurs réduits à réguler leur économie psychosomatique en recourant à la voie comportementale. Cette voie s'avère régulièrement insuffisante et, sauf à bénéficier d'un environnement faste et protecteur; Ils sont la proie des désorganisations somatiques les plus variables

et les plus graves. Ils nécessitent, de ce fait, une surveillance constante pour être maintenus vivants, notamment lorsque leur environnement protecteur se trouve, pour une raison ou une autre, lui-même désorganisé. C'est le recours régulier à la voie comportementale, pour écouler l'excitation qui a amené P.Marty à dénommer ces modes de fonctionnement névroses de comportement. Dans le second cas, il s'agit de structures fonctionnelles finement différenciées et solidement construites, ce qui offre à leurs porteurs une réelle autonomie face aux changements pouvant intervenir dans leur environnement. Les capacités de mentalisation sont fermes, soutenues et la régularité de cette mentalisation ne pouvant être remise en cause que par des situations dramatiques qui s'éternisent dans le temps. Ici la systématique mentale lorsqu'elle reçoit des quantités d'excitation inhabituelles l'acharnement défensif débouche essentiellement sur le développement d'une symptomatologie mentale ou son exacerbation. C'est ce qui a amené P.Marty à les dénommer névroses et psychoses mentales.

Entre ces deux entités relativement rares, P.Marty situe les névroses de caractère qui vont des plus mentalisées aux moins mentalisées, selon qu'elles se rapprochent de l'une ou de l'autre extrémité. C'est à propos de ces entités que l'irrégularité du fonctionnement a été initialement décrite et c'est ici qu'elle prend tout son sens, constituant la caractéristique structurelle et fonctionnelle majeure de ces modes d'organisation.

QUELLES IMPLICATIONS SUR LA RELATION DE L'HOMME A SON CADRE DE TRAVAIL ET A SON ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Nous nous limiterons à quelques remarques sur deux aspects majeurs de la relation de l'homme au travail. Il s'agit de la gestion du risque au sein de l'entreprise et de l'activité de sélection et de gestion des carrières.

1 / La notion de risque doit être elle-même reprise et réélaborée dans la mesure où son acception la plus générale n'accorde, dans son évaluation, qu'une valeur très secondaire aux spécificités individuelles. Or la notion de risque renvoie à l'estimation théorique d'un traumatisme possible et ce dernier, comme nous l'avons vu, ne prend sa signification que dans le cadre de l'économie psychosomatique. Il est certain que la tâche n'est pas mince et cela pour plusieurs raisons.

a- Pour prendre au sérieux cette option, il faut comprendre en quoi et comment les spécificités individuelles - au niveau mental - gèrent de manière toujours spécifique, toujours singulière les quantités d'excitation dont un individu donné peut être l'objet dans sa vie quotidienne. ..

b- Il faut accepter de faire face, au départ d'abord et très longtemps ensuite, aux habitudes de tout un environnement, mais surtout à un savoir médical et un pouvoir hiérarchique sommés de gérer dans l'urgence et avec des moyens rudimentaires.

c- Il s'agit d'une tâche qui ne peut être pensée et conçue que dans une perspective au long terme; les résultats immédiats, étant donné la complexité du problème, sont toujours décourageants.

2 / La notion de poste à risque doit faire l'objet d'un intérêt soutenu et elle doit être réévaluée en fonction de trois paramètres majeurs au moins.

a- Au-delà de la nuisance physique directement liée au poste, c'est l'importance de la charge de travail que ce dernier implique qu'il y a lieu de considérer. Ainsi, il n'est pas certain que les postes techniques impliquant un engagement physique régulier - comme c'est le cas dans la manutention - impliquent une charge de travail plus importante que d'autres qui n'exigent aucun engagement du même type...sauf à exclure la référence à toute charge de travail de type mental. Si on évoque

bien souvent le drame d'un travailleur qui vient de perdre un de ses membres en manipulant un instrument de travail dangereux, on ne considère pas à leur juste mesure les conséquences d'une dépression essentielle qui peut s'installer, par exemple, chez un cadre appelé à gérer, régulièrement et dans l'urgence, des dossiers impliquant un risque majeur pour lui-même et pour toute son entreprise. Ce n'est pas parce que nous ne repérons pas à l'œil nu des risques dans une situation donnée que nous devons conclure qu'elle n'en comporte pas. Il faut sans doute ajouter que le caractère tapageur d'une nuisance n'est pas suffisant pour mesurer sa dangerosité.

b- Il convient d'évaluer la distribution et la variabilité de cette charge de travail dans le temps. Il convient aussi d'en mesurer les implications sur l'organisation de la vie privée du travailleur. Ainsi, par exemple, la même charge de travail ne présente pas les mêmes risques selon qu'elle est distribuée de manière relativement équilibrée durant les heures de travail ou qu'elle est concentrée durant des périodes critiques et courtes. De même, elle ne présente pas les risques selon qu'elle implique ou non une organisation particulière de la vie privée du travailleur.

c- Il convient, enfin, de tenir compte de la grande diversité des fonctionnements individuels et se rappeler qu'un poste de travail qui peut être qualifié de poste à haut risque pour un sujet donné ne le sera pas du tout pour un autre. Ainsi par exemple, un poste de travail exigeant une grande stabilité comportementale et une grande retenue et finesse dans le geste pourra être, à proprement parler, dangereux pour un sujet dont la régulation de l'économie personnelle s'effectue essentiellement par la voie comportementale. Il ne le sera probablement pas pour un autre dont le recours à cette voie ne constitue qu'un complément utile et ponctuel pour maintenir son homéostasie. Il n'est pas sans intérêt de rappeler, ici, la conclusion d'une étude de Reinhardt sur les accidents dans le domaine de l'aviation, « les pilotes sujets aux accidents sont des individus plus enclins aux comportements, qui passent facilement à l'acte plutôt que de

verbaliser leurs frustrations et leurs conflits, et dont le comportement d'échec et d'erreur envahit tous les aspects de la vie : personnels, sociaux et familiaux » (Stora, 1991, p.41).

3 / L'activité d'évaluation et de sélection des personnels, lors des opérations de recrutement et de redéploiements vers de nouveaux postes, doit être entourée d'un intérêt particulier et investie en tant que priorité. On ne le dira jamais assez, si un chimiste ne peut pas réussir une préparation quelconque s'il ne connaît pas les propriétés des produits qu'il utilise et s'il n'a pas les produits qui, du fait de leurs caractéristiques propres, lui permettront par des dosages savants de réussir sa préparation, de même un chef de service ou un directeur d'entreprise ne peut pas réussir un plan d'action ou une stratégie de travail avec un ensemble de personnes choisies selon les seuls critères d'habilités professionnelles et de motivations explicitement déclarées.

On a trop souvent tendance à faire confiance à la volonté et à la capacité de l'homme à s'organiser rationnellement pour faire aboutir les entreprises dans lesquelles il s'est librement engagé ou celles dans lesquelles il s'est trouvé impliqué pour une raison quelconque. Nous avons besoin, c'est vital pour nous, d'écarter de nos consciences et de dénier nos achoppements et nos échecs quotidiens. Ce besoin là nous le payons régulièrement, cependant, très cher. Un effort considérable a été engagé par les pays développés pour réduire les effets néfastes de ce besoin-tendance en mettant en place des stratégies d'évaluation et de sélection des personnels. Ces stratégies, basées, essentiellement, sur l'aspect « efficience intellectuelle » ont montré leurs limites. Progressivement et sous l'impact de connaissances nouvelles en psychologie, l'évaluation s'est élargie pour concerner la dynamique d'ensemble de la personnalité, notamment dans le recrutement des cadres, c'est à dire de la catégorie des personnels qui font courir à leurs entreprises des risques de plus grande importance. Il est clair cependant que toute solution à un problème humain ne peut échapper aux limites de la théorie qui lui est sous-jacente. La

référence à la théorie psychosomatique ouvre aujourd'hui de larges perspectives dans le domaine de l'évaluation et de la sélection des personnels, notamment lorsque nous voulons privilégier une approche préventive de la maladie. Un travailleur ne peut investir ses possibilités au service de l'entreprise que s'il est en bonne santé. C'est pour cela qu'il convient d'accorder ici la plus grande importance à ce qui constitue le meilleur rempart contre les désorganisations somatiques, à savoir la qualité de la mentalisation. Il est nécessaire, cependant, de ne pas confondre bonne mentalisation et efficacité dans le travail.

4 / La notion d'irrégularité du fonctionnement psychique humain d'une part et l'existence de formes de vie psychique fondamentalement fragiles quant à leur mentalisation imposent la nécessité d'une surveillance continue et régulière du fonctionnement mental du travailleur quel qu'il soit, au même titre et complémentirement à sa surveillance médicale classique. Cette surveillance doit constituer la priorité en matière de la gestion des ressources humaines.

Lorsqu'il s'agit de personnels à haut risque, au sens où nous l'avons défini ci-dessus, et plus particulièrement chez les cadres ayant à gérer des charges de travail régulièrement lourdes - les décideurs, ou ponctuellement paroxystiques équipages d'avions - cette surveillance doit être inscrite parmi les préalables de toute l'activité et ses résultats servir de véritable tableau de bord pour instruire toute décision les concernant.

Conclusion

Nous rapporterons une brève illustration clinique tirée de notre propre consultation au Centre R.PERRON, Centre de Prévention et de Prise en Charge Psychologique de la S.A.R.P.

M.C. a été vu en consultation, en 1992, sur insistance d'une amie à lui qui le voyait dépérir progressivement, au point de devenir méconnaissable. Il était sur le point de perdre son

travail dans un organisme dans lequel il exerçait depuis vingt six ans en tant que technicien supérieur dans la maintenance de machines industrielles. La perte imminente de son travail, tout en l'affectant, n'est pas vécue comme une injustice, mais comme étant inéluctable. Il soulignera que « même si on ne me met pas à la porte il faudra que je parte, je ne fais plus rien, je traîne ou je fais n'importe quoi c'est tout ».

Avant sa situation professionnelle actuelle, non seulement M.C. était très apprécié pour son sérieux dans le travail et sa grande correction mais, en fait, jugé irremplaçable pour maintenir toujours en état de fonctionnement les machines sur lesquelles il intervenait. On savait, dans son entourage, qu'il était l'objet des convoitises de beaucoup de concurrents dans le domaine d'intervention de son employeur. Ces interventions, durant ses jours de congé, lui permettaient de tripler son salaire.

Il vivait, de ce fait, très à l'aise sur le plan matériel. Tout en étant très attaché à son employeur, Il avait intégré « ces extra » dans son organisation personnelle, notamment en aménageant une sorte d'atelier dans un terrain qu'il a obtenu grâce à ce dernier..

M.C. est en instance de divorce. Marié très jeune, il est père de quatre enfants. le plus jeune de ses enfants avait, au moment de la consultation, dix sept ans. MC ne vit plus dans son foyer depuis trois années. Il traîne ici et là chez quelques amis qui veulent encore de lui ; des amis qui se sentent encore redevables pour toute l'aide qu'il leur apportait jadis. Mais le plus souvent il reste seul dans cette sorte d'atelier qu'il a aménagé dans son propre terrain. Trois de ses enfants refusent de le voir ; seul le cadet lui rend visite de temps en temps.

Lorsqu'on tente de comprendre le drame de cet homme, on se rend très vite compte qu'il possède un important capital de ressources personnelles mais avec une fragilité narcissique notoire. Très schématiquement, Il ne peut pas garder son fonctionnement habituel - ce qu'il appelle sa sérénité - dans un

lieu où se trouve une personne qui a abusé de sa confiance et de ses sentiments. Dans ces conditions, il devient coléreux et est, régulièrement, envahi par des crises de rage qui le rendent dangereux. Connaissant sa propre fragilité, il a toujours procédé par évitement. Le débordement de ses capacités de contention est le résultat d'une situation de ce type dans laquelle, et pour des raisons liées à l'organisation du travail, cette stratégie d'évitement protecteur ne pouvait être utilisée.

M.C. s'est engagé dans une relation intime avec une jeune femme qui occupait le poste d'assistante sociale dans le service où il exerçait depuis plusieurs années. Il s'est senti trahi par son amie qui ne prenait pas de contraceptif et s'est trouvée, de ce fait, enceinte de lui. Sans l'informer de son état, elle a disparu pendant trois mois de l'entreprise pour se présenter, un soir, au domicile conjugal de M.C. et lui annoncer la nouvelle devant ses enfants et sa femme.

M.C. a tout fait pour obtenir, de son employeur, une mutation ou une affectation dans un atelier dépendant d'un autre service. Mais son supérieur a toujours refusé en évoquant des arguments face auxquels la direction de l'entreprise ne pouvait que s'incliner. M.C. était considéré comme étant le seul technicien de l'entreprise à même de remettre en marche n'importe quelle machine dans l'atelier, un atelier jugé par tous comme stratégique pour le fonctionnement de l'entreprise. A la place d'une mutation ou d'un changement d'atelier, on proposera à M.C. une augmentation de salaire.

Face à cette situation et partant du point de vue psychosomatique de P.Marty, plusieurs remarques pourraient être faites.

1 / La gestion des carrières des personnels, dans l'intérêt de l'entreprise et celui du travailleur, doit se baser sur une connaissance fine du fonctionnement psychique et plus largement de l'équilibre psychosomatique. L'état de M.C. nous

amène à poser un pronostic pessimiste sur son évolution. Sans un remaniement de son économie psychosomatique d'ensemble - ce qui ne peut s'obtenir, sauf miracle, que par la combinaison, au moins temporaire, d'un aménagement de sa situation de travail et d'une psychothérapie destinée à aider M.C. à retrouver son fonctionnement habituel - on peut dire qu'une désorganisation somatique est à craindre. Nous disons bien une désorganisation somatique, car les traits de caractère et la décharge par la voie du comportement jouent un rôle déterminant dans son fonctionnement d'ensemble. Dans le même sens, nous pouvons dire que, pour M.C. la sublimation dans une sphère qui fait largement appel au comportement prend une valeur structurelle. Si l'investissement de cette voie d'écoulement de l'excitation n'est pas de nouveau favorisée, dans un environnement qui respecte ses défenses, nous ne voyons pas sur quel autre exutoire que la somatisation son fonctionnement pourrait s'appuyer.

2 / Cette connaissance fine du fonctionnement psychique doit être d'autant plus fine que le poste occupé implique une prise de risque d'autant plus importante. La prise de risque et les contraintes imposées aux voies d'écoulement habituelles de l'excitation, pour un sujet donné, doivent être toujours soigneusement prises en considération et donc surveillées dans la gestion des carrières.

3 / La connaissance du fonctionnement psychique et des ajustements de l'économie psychosomatique individuelle doit s'établir sur un bilan psychologique complet lors du recrutement et doit être complétée à partir des données de consultations régulières inscrites dans le cadre d'un suivi permanent et d'une surveillance de la santé des personnels. Aucun examen unique, fait à un moment donné, ne pourra permettre le suivi rationnel d'une carrière, sur le long terme. La nécessité du suivi au long cours est imposée par une caractéristique majeure du fonctionnement psychique humain ; Il s'agit de l'irrégularité de son fonctionnement dont la découverte a été, à proprement parlé, fondatrice de l'économie psychosomatique par P.Marty.

BIBLIOGRAPHIE

AÏT SIDHOUM M.A. (1997), Le psychologue, le traumatisme, l'insécurité et la gestion de l'économie psychosomatique. L'expérience d'une consultation psychologique à Alger, *Psychologie Clinique et Projective*, N°5, pp. 107-125.

BERTALANFY L. VON. (1993), *Théorie générale des systèmes*, Pris, Dunod.

DEBRAY R. (1997), *Clinique de l'expression somatique*, Paris, ESF.

DEJOURS CH. (1993), *Travail : Usure mentale*, Paris , Bayard.

DEJOURS CH., ABDOUCHELI E. (1990), Itinéraire théorique en psychopathologie du travail, *Travail et santé mentale. Prévenir*, 20, pp. 127-149.

HANUS M. (1995), *Les deuils dans la vie*, Paris, Maloine.

JANIN CL. (1996), *Figures et destins du traumatisme*, Paris, P.U.F.

MARTY P. (1968), La dépression essentielle, *Revue Française de Psychanalyse*, XXXII, N° 3, pp. 595-598.

MARTY P. (1976), *Les mouvements individuels de vie et de mort. Essais d'économie, psychosomatique*, T. 1, Paris, Payot.

MARTY P. (1980), *L'ordre psychosomatique*, Paris, Payot.

MARTY P. (1990), *La psychosomatique de l'adulte*, Paris P.U.F., « Que sais-je ».

MARTY P. (1991), Genèse des maladies graves et critères de gravité en psychosomatique, *Revue Française de Psychosomatique*, 1991, N°1, 5-24.

MARTY P., DE M'UZAN M., (1963), La pensée opératoire, *Rev. Franç. Psychanal.*, XXVII, N°spécial, P. 345-356.

PIAGET G. (1970), *Le structuralisme*, Paris, P.U.F.

RAIX A., MIGNEE C. (1995), *Psychopathologie du travail et du chômage*, Editions techniques. - *Encycl. med. Chir.* (Paris-France), Psychiatrie, 37-886-A-10, pp. 1-8.

STORA J.B. (1994), *Le stress*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ».

SELYE H. (1975), *Le stress de la vie. Le problème de l'adaptation*, Paris, Gallimard.

THOM R. (1993), *Prédire n'est pas expliquer*, Paris, Flammarion, 1996.

حول العنصر البشري: ملاحظات مستوحاة من التناول السيكوسوماتي العصري

محمد أوحمد أيت سيدهم

ملخص

يمكن القول أن تناول العنصر البشري داخل المؤسسة من طرف علماء النفس العمل قد بقي بعيداً عن الاتجاه السيكودينامي. و عليه فإن التنظير السيكوسوماتي بقي بعيداً عن الإشكاليات التي تهتم المختصين في علم النفس العمل.

يحاول صاحب المقال أن يبين كيف أن التنظير السيكوسوماتي العصري يستطيع أن يساعد على فهم بعض الإشكاليات التي استعصت حلها في مجال علم النفس العمل، خاصة فيما يتعلق بتسيير القدرات البشرية في المؤسسة. تمحورت هذه المحاولة حول ثلاثة عناصر: العنصر البشري في المؤسسة، الإقتصاد السيكوسوماتي، الخطر.

الكلمات الأساسية: مؤسسة، سيكوسوماتية، العنصر البشري، الخطر.